



Lettre Ouverte à Son Excellence Monsieur le Président de La République Togolaise P 6



LE MINISTRE GILBERT BAWARA FAIT LE POINT SUR LES DIFFERENTS DIALOGUES P 6



TR TOGOREVEIL

SPECIALES LEGISLATIVES 2013

TR 113 du 12 juillet 2013



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Campagne Elections Législatives 2013

- **LES CANDIDATES BALOUKI ET EKOUE DE L'UNIR À LOMÉ DEVANT LES FEMMES DES QUARTIERS AVÉDJI ET WUITI** P 2
- **L'UFC TOUJOURS À LA CONQUÊTE DU TOGO PROFOND, LE NET SE REMET EN SELLE** P 3
- **GERRY TAAMA DECOUVRE QUE NIAMTOUGOU EST TOUJOURS TROP FAURE** P 2
- **LE CST ET ARC-EN-CIEL ENTRENT EN CAMPAGNE AUJOURD'HUI** P 5
- **LA JEUNESSE D'UNIR S'ENGAGE A OFFRIR 5 SIEGES SUR LES 10 DU GRAND LOME** P 2



COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE | ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2013

Pour les Législatives 2013, je **vote** dans la **tolérance** et **sans violence** pour la **paix**
Togolais, viens, bâtissons la cité !



Insolite

En campagne électorale à Siou dans le Doufelgou

GERRY TAMAA
DECOUVRE QUE
NIAMTOUGOU EST
TOUJOURS TROP
FAURE

La fête électorale est effective dans la préfecture de Doufelgou. Gerry TAMAA, l'un des fils de la localité que vous voyez sur cette photo qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux en début de semaine, peut avant qu'il ne suspende sa campagne par solidarité avec ceux qui étaient en discussion, a fait un tour au « village », histoire de prendre l'onction des ancêtres et de se faire adulé par ses militants- et Dieu sait qu'il en a quelques uns dans la localité. Après un léger bain de foule d'encouragement offert à ce digne fils de la localité qui fait ses premières armes dans l'opposition mais qui a préféré se positionner comme candidat dans le Grand Lomé, les aînés du leaders du Nouvel Engagement Togolais, ont usé d'humour comme le vieux qui sur cette photo le congratule, pour lui rappeler que Doufelgou est passé devant la Binah depuis 2007 comme la localité qui vote plus LE Pr2sident Faure. C'est donc avec beaucoup de fairplay que ce vieux qui arbore la casquette d'UNIR lui a gentiment passé le message. Le sourire de Gerry Tamaa ne cache pas totalement sa petite déception, mais au NET, on est réaliste et on sait que ce n'est pas au cours de cette première participation électorale qu'on peut déraciner UNIR. C'est également avec fairplay que le président du NET accepte de se faire accompagner par cet aîné qui porte le Président Faure dans sa tête et dans son cœur ; la campagne électorale c'est également ça, un peu d'ironie, un peu d'humour et le sourire pour reprendre la route. Le NET à Niamtougou, ça prend mais pas au point d'inquiéter Faure et sa troupe à la tête d'UNIR.

Patrick NIMA

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Quand campagne électorale rime avec éducation civique

LES CANDIDATES BALOUKI ET
EKOUE DE L'UNIR À LOMÉ
DEVANT LES FEMMES DES
QUARTIERS AVÉDJI ET WUITI

Une délégation des dix candidates de la liste du parti Union pour la République (UNIR) dans le Grand Lomé étaient hier jeudi devant les femmes des quartiers Avédji et Wuiti. Au marché Ametossimé d'Avédji tout comme dans l'enceinte du CEG Tokoin Wuiti, les candidates Bernadette Balouki et Dédé Ekoué ont animé des meetings à l'endroit de leurs sœurs dans le cadre de la campagne des élections législatives du 25 juillet prochain. Les deux candidates n'ont pas manqué de souligner à leurs mères et sœurs des quartiers Avédji et Wuiti le caractère particulier de cette élection qui vise à donner une chance aux femmes d'avoir des représentantes en nombre important à l'hémicycle afin de défendre leurs causes communes.

Pour Mme Ekoué Dédé, si l'UNIR a choisi de positionner cinq femmes à Lomé, c'est pour permettre à toutes les femmes de Lomé de prendre la mesure de la chose et de leur accorder leur suffrage pour garantir au parti UNIR et au Chef de l'Etat une majorité à l'Assemblée nationale pour lui permettre de poursuivre son



œuvre de reconstruction en vue du développement du Togo. En choisissant de parler aux femmes, « c'est pour que le message puisse atteindre les familles dans leur profondeur et la société dans son ensemble », a souligné Madame Balouki.

C'était l'occasion pour l'équipe de campagne des deux candidates de procéder à une sensibilisation sur la manière de voter. Les différents intervenants ont insisté sur le fait que seule la carte d'électeur donne le droit de voter. Ils ont en outre simulé des opérations de vote pour permettre aux femmes présentes de s'imprégner et

d'acquérir la procédure de vote tout en insistant sur les signes distinctifs d'un bulletin de vote valide. Ils les ont exhortées à accompagner le processus électoral dans son ensemble et à assister au dépouillement le soir du vote en vue de sauvegarder les résultats qui vont sortir des urnes. Enfin, les candidates Balouki et Ekoué ont appelé les militants et sympathisants de l'UNIR à adopter des comportements empreints de respect envers tous les candidats et les militants des autres partis en vue d'avoir un scrutin apaisé.

Paul K.

LA JEUNESSE D'UNIR S'ENGAGE A
OFFRIR 5 SIEGES SUR LES 10
DU GRAND LOME

La liste UNIR du Grand Lomé est plus sérieusement entrée dans la campagne électorale depuis la fin des discussions organisées sous l'égide de l'Ambassadeur des Etats Unis et de Mgr Barrigah. Hier jeudi 11 juillet 2011, plusieurs centaines de jeunes militants d'UNIR de la Zone V étaient au Quartier Général de la liste UNIR situé à Avedji. Au programme de cette rencontre entre la jeunesse et la direction de campagne de la liste UNIR du Grand Lomé, il y avait la découverte des vingt candidats titulaires et suppléants de la liste, la révision du message à véhiculer lors de la campagne qui entre dans sa phase active, le comportement qui doit être celui des jeunes d'UNIR avant, pendant et après le scrutin du 25 juillet et surtout comment voter pour s'assurer d'avoir effectivement accordé sa voix à la liste UNIR.

A cette rencontre dirigée par les candidates titulaires Bernadette LEGUEZIM et EKOUE Dédé, il a été question de rappeler aux jeunes du parti les enjeux de ces législatives qui doivent permettre de donner une majorité confortable au Président de la République au soir du 25 juillet afin de lui permettre de bénéficier des lois qu'il faut pour la poursuite de son programme et de ses projets en faveur du développement socio économique du Togo et particulièrement en faveur de la jeunesse.

« Si le Président est à l'œuvre c'est parce qu'il a à l'assemblée nationale une forte majorité qui l'accompagne. Et comme nous n'avons pas encore épuisé le programme, et comme nous savons que le programme est bon, il faut donner au Président de la République une écrasante majorité pour lui

permettre de continuer... Nous comptons beaucoup sur vous, nous comptons sur la jeunesse c'est pourquoi les candidats nous ont instruit pour commencer par la jeunesse. Nous avons confiance en vous, le Président Faure a confiance en vous. Il a fait sa part, il a commencé et la question est de savoir si nous allons le soutenir. Est-ce que le Président peut compter sur vous ? » ont introduit les deux candidates titulaires pour mieux armer la jeunesse d'UNIR qui n'a pas caché son ambition d'aller convaincre et arracher au moins la moitié des sièges en jeu dans le Grand Lomé. « Les gens disent que si UNIR a deux députés dans le Grand Lomé, c'est déjà suffisant, mais nous nous disons que nous arracherons au moins trois sièges, nous irons jusqu'à 5 sièges si Dieu le veut » martèle un jeune étudiant visiblement déjà très engagé dans la campagne. Un objectif largement partagé par tous les jeunes messagers d'UNIR réunis à cette occasion.

« Si vous êtes convaincus alors allez et propagez ce message. Vous êtes l'avenir. Votez utile, votez constructif, votez pour le Togo, votez pour la liste UNIR » a conclu Me EKOUE Dédé.

L'humilité, le respect de l'adversaire ont été prodigués comme conseils utiles aux jeunes d'UNIR engagés dans la campagne. Après les jeunes, les candidats de la liste UNIR s'appuieront sur les femmes pour mieux véhiculer leurs idéaux et convaincre les électeurs du Grand Lomé.

La séance a commencé et s'est achevée par des séances de prières.

Germain POULI

Echos de la Campagne

L'UFC TOUJOURS À LA CONQUÊTE DU TOGO PROFOND, LE NET SE REMET EN SELLE

Malgré les discussions ouvertes entre les représentants du CST, de la Coalition Arc-en-ciel et le gouvernement, les partis politiques comme l'Union des Forces de Changement (UFC) et le Nouvel Engagement Togolais (NET) n'ont pas désarmé. Les leaders de ces partis étaient et le sont encore pour certains dans le pays profond, à le rencontre de leur électoral.

L'UFC de Badou à la Kozah

Dès le lancement de la campagne le 06 juillet, l'Union des Forces de Changement (UFC) a déployé l'artillerie lourde. C'est le président national en personne qui sillonne le Togo profond pour porter aux populations un message de paix et de développement pour le Togo de demain. Que ce soit lors du meeting de 09 juillet 2013, au complexe sportif de la ville d'Atakpamé, tout comme à Badou ou dans l'Akébou, devant leurs militants d'Atakpamé, les responsables de ce parti n'ont pas manqué de dévoiler les orientations de leur projet de société pour un Togo avec un parlement à majorité UFC. « Nous allons engager des politiques de croissance en faveur de l'agriculture, restructurer les entreprises du secteur public et promouvoir celles du privé », ont promis les candidats de la liste UFC



aux populations de la circonscription électorale Ogou-Anié, si jamais elles lui accordaient leur confiance par les urnes, ce 25 juillet 2013. Les candidats UFC de la Kozah étaient également devant leur électoral à Kara sud, Tomdè et dans les cantons, Sarakawa, Tcharè, Saoudè, Lassa haut, Soumdina haut, Pya, Tchitchao, Yadè, Bowou, Landa, Lassa Elimdè, Kpenzindè, Awandjélo, Atchangbadè, Djamdè et Lama bas.

Après s'être ressourcé à Siou, le NET se remet en selle

Le Nouvel Engagement Togolais (NET) a démarré ses activités, aux premiers jours de la campagne, par une marche et un meeting à Siou dans la préfecture de Doufelgou. C'était l'occasion pour le NET de présenter les candidats de son parti aux populations de

Siou. Lors de ce meeting, le leader du NET est revenu sur les nombreux problèmes dont souffre aujourd'hui cette localité, des problèmes liés au manque d'emploi des jeunes, à l'épuisement des sols, au difficile accès aux soins de santé, et à la précarité. Celui-ci a promis de se battre à l'hémicycle pour y remédier si les voix de Siou lui revenaient. Suite aux négociations ouvertes entre le pouvoir et certains regroupements de partis politiques de l'opposition, le parti de Gerry Taama a décidé de suspendre sa campagne. Au lendemain de l'accord intervenu entre les parties prenantes aux discussions, le parti de Gerry Taama se dit prêt à redescendre immédiatement sur le terrain.

La Rédaction

Campagne électorale et nouveaux medias

LES CANDIDATES UNIR DU GRAND LOMÉ INVESTISSENT LES RÉSEAUX SOCIAUX

La Campagne électorale démarrée depuis le 06 juillet prend de nouvelles dimensions. Lors des scrutins antérieurs, les togolais étaient pour la plupart habitués à des meetings populaires, des émissions sur les télévisions, les radios, dans la presse écrite à travers les publiereportages. Aujourd'hui, avec cette campagne en vue des élections législatives du 25 juillet, la campagne se fait aussi et de plus en plus à travers les réseaux sociaux.

Ces jours-ci, les togolais habitués des réseaux sociaux, facebook surtout, ont reçu des invitations des cinq stars, affectueusement appelées les « Big five », candidates du parti UNIR dans le Grand Lomé. Pour l'ancien militaire, blogueur et homme politique Gerry Taama, qui présentait une communication sur le thème « Campagne électorale et nouveaux media » à l'endroit des journalistes à la maison de la presse hier jeudi, ces femmes positionnées par le parti Union pour la République dans le Grand Lomé ont compris l'importance des réseaux sociaux et des médias. Candidat lui-même à ces élections législatives, le président du Nouvel Engagement Togolais (NET) a fait preuve d'une grande honnêteté intellectuelle en reconnaissant la qualité du travail du staff qui entoure ces dames pour cette campagne électorale. Les publications sur les pages de ces candidates et sur les murs sont objectives et portent essentiellement sur leur programme.

Il faut reconnaître que les nouveaux media sont aujourd'hui une nécessité pour tout politicien qui désire être proche des populations. Barak Obama, François Hollande, Nicolas Sarkozy en sont les champions. Ce sont des media accessibles à l'échelle internationale, et qui ont l'avantage de la permanence de l'information contrairement aux media traditionnels comme la télé et la radio. Selon les statistiques, les abonnés à facebook au Togo sont estimés entre 800 000 et 1 000 000 et pour la majorité des citoyens majeurs et en âge de voter.

En dehors des candidates UNIR, certains autres partis politiques à l'instar du NET de Gerry Taama sont très actifs sur les réseaux sociaux en cette période électorale.

Pablo ZOUBE

Législatives de 2013 au Togo :

LES MEMBRES ET LE PERSONNEL DE LA CNDH FORMES SUR L'OBSERVATION DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN PERIODE ELECTORALE

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) du Togo affine ses armes pour une meilleure protection des droits de l'homme au cours des élections législatives prochaines. C'est ainsi qu'elle a organisé le mardi 09 juillet 2013 à l'intention de ses membres et de son personnel une rencontre de formation sur l'observation de la situation des droits de l'homme en période électorale. La salle de réunion de la Commission a servi de cadre à cette rencontre qui s'est déroulée en présence de Monsieur Alilou Sam-dja CISSE, Président de la CNDH.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de veiller au libre exercice du droit de vote et au respect des droits de l'homme au cours des élections législatives prochaines pour un scrutin apaisé. L'observation des élections peut avoir pour but d'encourager la participation et d'accroître la confiance des électeurs envers le processus électoral. Elle permet de s'assurer

de la régularité du processus électoral, y compris en évitant et en relevant les violences, les intimidations et les fraudes, de faciliter la résolution des conflits, notamment pour ce qui est des questions relatives au processus électoral.

Plusieurs modules ont été développés, notamment le cadre juridique et institutionnel des élections au Togo, les principes de base du monitoring des droits de l'homme en période électorale, l'éthique et les règles de conduite d'un observateur des droits de l'homme, les actions et faits à observer, les comportements d'un observateur des droits de l'homme, les restrictions possibles à la jouissance des droits, ainsi que les recours disponibles en cas de contestation.

Les communications sont données par des spécialistes des droits de l'homme de la CNDH suivant une approche participative et interactive. Elles sont présentées sous forme d'exposés suivis de



débats.

Selon les formateurs, le droit de toute personne de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays est un droit fondamental de l'homme. Or Les élections jouent un rôle important pour assurer le respect du droit à la participation politique. L'article 21(3) de la Déclaration universelle des droits de l'homme dispose ainsi : « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage

universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. »

De plus, le droit de participer à des élections libres et régulières est applicable de manière universelle et sans discrimination. Ce droit implique également le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne, le droit à la liberté d'expression, le droit à la liberté d'opinion, le droit de réunion pacifique, le droit à la liberté d'association...

Parlant du comportement d'un observateur des droits de l'homme, les formateurs ont mis

un accent particulier sur le profil d'un observateur, ses rôles et responsabilités ainsi que son attitude pendant le déroulement du scrutin et face aux informations et témoignages reçus.

A l'ouverture comme à la clôture, le Président de la CNDH, Monsieur Alilou Sam-Dja CISSE a insisté sur la nécessité pour tous les observateurs de la CNDH d'être au même niveau d'information en matière d'observation électorale, et souhaité que l'observation des prochaines élections puisse se faire dans des conditions décrites par les formateurs.

Rappelons que le Togo organise le 25 juillet 2013 les élections législatives en vue de renouveler son Assemblée Nationale dont le mandat est expiré depuis novembre 2012. Et la CNDH entend contribuer à sa manière à la réussite de ces élections dans le respect des droits de l'Homme en déployant sur le terrain une quarantaine d'observateurs.

Innocent POPOLE/CNDH-TOGO

Pour contribuer à la réussite du processus électoral LES JOURNALISTES SE METTENT À « LA CULTURE DE LA SÉCURITÉ ET DES DROITS DE L'HOMME DANS LES MEDIA »

Dans le cadre de l'organisation des législatives du 25 juillet prochain, les professionnels des médias, du fait de leur rôle prépondérant dans la réussite de ses élections font l'objet de toutes les attentions et de toutes les formations. Une trentaine de journalistes venus de Lomé et de l'intérieur du pays était en séminaire de formation du 09 au 11 juillet à la Maison de la Presse sur le thème : « Comment construire une culture de la sécurité et des droits de l'homme dans les media au Togo ». Ce séminaire est une initiative de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo, UJIT.

A la cérémonie d'ouverture, M. Crédo Tétéh, président de l'UJIT, a reconnu l'utilité d'une telle initiative surtout en période électorale. Elle participe selon lui à étoffer les capacités du journaliste et faire de lui quelqu'un de professionnel. « Ce séminaire vient à point nommé pour non seulement outiller les journalistes, ... mais leur montrer également qu'ils sont des acteurs des droits de l'homme là où ils se trouvent », a-t-il déclaré. Ce séminaire permettra non seulement de méditer sur les questions de la sécurisation des journalistes sur leur lieu de reportage en période électorale mais aussi sur la question des droits de l'homme. Il se réjouit d'ores et déjà de la mise en place du mécanisme haute protection du journaliste. « En tant que journaliste, nous sommes appelés à collaborer avec les forces de sécurité, notamment celles en charge des élections sur tout lieu de manifestation. Il doit y avoir une cordiale collaboration entre nous et nous devons privilégier le respect mutuel des deux corps. Car notre mission est de permettre aux populations de comprendre les messages des partis politiques dans un climat de sérénité », a ajouté le



SG de l'UJIT.

Pour Eza Koffi, Commissaire Divisionnaire représentant le ministre de la sécurité et de la protection civile, le colonel Yark Damehane, l'heure a sonné pour « la presse de jouer son rôle dans l'enracinement de la démocratie dans notre pays ». Pour ce faire, le journaliste doit faire preuve de neutralité, d'impartialité et de professionnalisme dans le traitement de l'information pour lever toute suspicion sur sa personne. « Le journaliste ne doit pas perdre de vue qu'il est avant tout un éducateur. La neutralité et l'impartialité doivent être les leitmotivs de son travail », a martelé le Commissaire Divisionnaire. Il se réjouit de la confiance restaurée entre hommes de media et forces de sécurité et espère une franche collaboration entre les deux entités dans ce processus électoral qui se manifeste déjà par la mise sur pied de l'opération haute protection.

L'honneur est revenu au Vice Président de la HAAC, M. Donko Balogou, représentant le Président de la dite institution d'ouvrir les travaux de ce séminaire. Il a lancé un appel au pluralisme et à l'équilibre de l'information, surtout en cette période électorale. Très confiant que les media ne failliront pas dans la noble mission qui est la leur, il a déclaré : « Le devoir de vérité vous

recommande de ne relater que des faits vrais, vérifiables et exacts non susceptibles de mettre à rudes épreuves la cohésion sociale (...) Le journaliste est tenu au pluralisme et à l'équilibre de l'information pour donner aux candidats, les mêmes chances de se faire entendre des électeurs ».

Ce séminaire qui se tient avec le financement de la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) aborde une thématique plurielle. Les communications qui ont porté essentiellement sur les thèmes "médias et force de sécurité en période électorale", "rôle citoyen des partis politiques et candidats dans un processus électoral", "processus électoral et médias" et "code de déontologie : la responsabilité des journalistes et médias dans la couverture médiatique" et "campagne électorale et gestion des résultats par les médias" ont été animées par des personnes ressources dont Me Jean Dégli (avocat à la cour), Géry Taama (président du NET), Mme Awussaba Adjoa (membre de la HAAC), Koudouovoh Têko (Cmd FOSEL/2013) et Dr James Amaglo (membre du CAR).

Cet atelier a pris fin hier jeudi avec le lancement officiel de l'opération haute protection des journalistes en période électorale.

Paul Katassoli

Retour annoncé du bourreau de l'opposition togolaise APRÈS LE FIASCO DE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2010, KOFI YAMGNANE EXHORTE L'OPPOSITION AU BOYCOTT DES LÉGISLATIVES

Il était pour l'opposition togolaise, l'homme providentiel des élections présidentielles de mars 2010. Après le rejet de sa candidature pour non-conformité de date sur les documents présentés, le Président de « Sursaut Togo » n'a pas hésité à soutenir l'opposition et à initier avec elle la formation du Front Révolutionnaire pour l'Alternance et de Changement, FRAC pour réclamer une victoire du candidat Jean Pierre Fabre fabriquée de toute pièce dans son imaginaire et qu'il a réussi à faire avaler à des leaders dont la naïveté frise la crédulité. A l'époque, il prétendait détenir les clés des chancelleries occidentales mais surtout pouvoir compter sur le savoir faire et l'expérience en matière électorale d'un certain Akillesso Boko, togolais résident en France. Ensemble, ils avaient, semblerait-il, élaboré des stratégies pour imposer des résultats fabriqués de toutes pièces.

Quelques mois après le début des marches du FRAC en vue de réclamer la victoire de Fabre à l'élection présidentielle, Kofi Yamgnane disparaît de l'univers politique togolais et se retrouve à jouer des rôles officiels auprès du candidat socialiste à l'élection présidentielle en France, François Hollande. Depuis la victoire de ce dernier, il a été écarté de la gestion des affaires en France. La raison, on la devine aisément. Entre temps et sous son impulsion, l'ANC s'est affiliée à l'International Socialiste pour espérer récolter quelques dividendes du mandat de François Hollande à l'Élysée. Mais hélas!



Il y a deux jours, le mercredi dernier, M. Yamgnane, s'exprimant sur Radio France Internationale sur l'accord intervenu entre le Collectif Sauvons le Togo (CST), Arc-en-ciel et le gouvernement togolais dans le cadre des législatives, a fustigé l'attitude versatile de l'opposition, du CST en particulier qui lui aurait confié il y a trois jours, c'est-à-dire le dimanche 7 juillet, ne pas vouloir participer à ces élections. Là où le président de « Sursaut Togo » est extraordinaire dans ces analyses, c'est qu'il impute la responsabilité des actes de ce regroupement inconséquent qu'est le CST au pouvoir togolais. Au même moment où il dit être de ceux qui croient que l'opposition ne devrait pas seulement contester l'action du pouvoir dans la rue, il dit que l'opposition togolaise devrait boycotter ces élections législatives. Pour finir, il annonce son retour sur Lomé dans les prochains jours. Pour quel objectif ? Nous espérons que ce n'est pas avec de nouveaux bobards pour notre opposition qui est si crédule et qui peine à distinguer le vrai du faux, le bon grain de l'ivraie.

Pablo ZOUBE

Elections législatives et locales 2013 LE « CENTRE DE PRESSE » DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL DEPUIS LA MAISON DES MEDIAS

Les journalistes disposent d'un centre de presse pour les élections législatives depuis le mardi 09 juillet 2013. Ce centre de presse logé au sein de la Maison des Media (Maison de la Presse) a été inauguré en cette même date. Equipé de 10 ordinateurs, de 7 imprimantes laser, 5 scanners et une photocopieuse, le centre de presse vient appuyer toutes les formations organisées ces derniers temps à l'endroit des hommes de media. C'est la phase logistique qui va assurer un meilleur accès à l'information, à de bons recoupements et à sa diffusion. L'inauguration de ce centre a été marquée par la signature d'un accord de partenariat entre la maison de la presse et la Commission Electorale Nationale

Indépendante.

Le Secrétaire Général de l'UJIT, Crédo Tétéh, prenant la parole au nom de toutes les associations de journalistes et de presse, a exprimé sa reconnaissance aux différents partenaires grâce auxquels ce centre est désormais possible et salué le fait que pour la première fois depuis les expériences de 2007 et 2010, ce centre soit domicilié au sein de la maison de la presse. Pour le président de la sous-commission communication et relations publiques de la CENI, Tozim Potopéré, la réussite du processus électoral passe par le respect des normes éthiques et déontologiques qui assurent la responsabilité sociale des médias dans un processus électoral : « c'est pourquoi, il est



important d'avoir un Centre de Presse pour que les hommes des médias puissent faire convenablement leur travail ». Il est à l'attention des journalistes togolais et des media étrangers qui souhaitent couvrir le processus électoral en cours. Prenant la parole, Madame Ige Olatokoumbo, Représentante Résidente du HCDH-Bureau Togo a réitéré l'engagement de son

institution à promouvoir le droit relatif au respect de la liberté d'expression. Cependant, le journaliste ne doit pas oublier qu'ils a le devoir de donner des informations justes aux populations sur le processus électoral. C'est, selon elle, toute la raison d'être de ce centre.

Au nom de tous les journalistes, le Gestionnaire du centre de presse a reçu des mains de Madame Olatokoumbo et de M. Potopéré, le matériel informatique qui va équiper ce centre. Le centre de presse législatives 2013 a été réalisé grâce au concours financier de la Commission Electorale Nationale Indépendante et du HCDH.

Paul K.

Suite à la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO

KPATCHA GNASSINGBE DOIT ARRETER DE SE FAIRE ARNAQUER ET NARGUER PAR LES AVOCATS DU CST LA SEULE ISSUE RESTE LA GRACE PRESIDENTIELLE



Depuis la décision rendue le 3 juillet 2013 à Abudja par la Cour de Justice de la CEDEAO, l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, vient de livrer définitivement et assez clairement d'ailleurs tous ces détails. La saisine de la cour sous régionale se serait finalement révélé comme un masturbation juridique, un plan d'arnaque bien peaufiné par Me Ajavon Zeus, Gil Bénéto Afangbéjé et Kpandé Adzaré, ceux là qu'on appelle les avocats du CST et qui patagent dans une confusion de genre et de compétence qui ne sert que leur propres intérêts au détriment de ceux-là qu'ils sont sensés représenter et dont ils devaient réellement défendre les intérêts.

La Cour de Justice de la CEDEAO en décidant que l'immunité parlementaire de Kpatcha Gnassingbé n'a pas été violé, qu'il n'y a pas lieu d'ordonner la libération des condamnés dans cette affaire et surtout en se contentant de proposer comme réparation des cas de torture et « pour toutes causes confondues » le paiement par l'Etat togolais aux requérants des sommes variant entre 3 et 20 millions de francs CFA, cette affaire s'achève ici et maintenant. La Cour a fait de son mieux, mais malheureusement moins que l'Etat togolais qui dans la cadre d'un règlement à l'amiable qu'il proposait aux victimes de torture suite à la publication du rapport de la CNDH, des indemnités qui pour certains allaient jusqu'à 28 millions de F CFA.

Cupidité, manque de pragmatisme et Arnaque de la part des Avocats de la défense

« L'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat aurait pu connaître un épilogue heureux si certains avocats de la défense avait fait preuve de pragmatisme et n'avait pas surtout mis leurs honoraires en avant. » affirme un avocat du barreau togolais qui a suivi cette affaire de bout en bout comme tout les togolais et ce jusqu'au verdict d'Abuja en début de ce mois.

On se rappelle en septembre 2011 à l'ouverture de ce procès d'ailleurs mal préparé par les avocats de la défense, il avait été établi avec plusieurs preuves et des aveux à

l'appui qu'il y avait bel et bien un complot ourdi par le député de la Kozah Kpatcha Gnassingbé pour renverser les institutions de l'Etat avec quelques complicités dans les rangs des Forces Armées Togolaises.

Au lieu de lorgner plus sérieusement vers la grâce présidentielle en se servant du caractère spécial et hautement politique de cette affaire qui mettait également en cause le demi frère du Chef de l'Etat, les avocats tous issus de l'opposition togolaise ont choisi de narguer et de ruiner « le fils du dictateur Eyadéma » en lui proposant des voies sans issue. Ils lui ont fait miroiter dans ce sens que la Cour de Justice de la CEDEAO pouvait ordonner sa libération essentiellement pour violation de l'immunité parlementaire et pour torture, alors même que le député de la Kozah avait déclaré publiquement lors du procès n'avoir jamais été torturé. Exprès, Me Ajavon Zeus et ses collègues de la défense ont caché au député Kpatcha Gnassingbé la compétence de la Cour de Justice de la CEDEAO qui n'était ni un Cour d'appel encore moins une Cour de cassation des juridictions nationales. Cette Cour ne se prononce, selon le protocole qui consacre sa création, que sur la violation des droits de l'homme. Certes certains droits de condamnés ont été violés notamment par les agents de l'ANR, mais cela n'efface en aucune façon l'infraction.

Après la course aux interprétations sur ce que la Cour n'a jamais dit, ces mêmes avocats qui nous ont habitués sans succès au même exercice lors de l'affaire des neuf députés démissionnaires de l'ANC, l'on se rend finalement compte que cette affaire ne peut trouver une issue heureuse que sur le plan nationale selon les lois internes et devant les juridictions et autorités compétentes pour faire évoluer dans le sens de l'apaisement le cours de cette affaire.

La Grâce présidentielle comme seule solution

Lors du procès en septembre 2011, l'un des avocats de la défense, Me Djovi GALLY, qui avait d'ailleurs le

plus marqué l'assistance par la qualité de sa plaidoirie, avait laissé entendre que cette affaire politico familiale était un douloureux déchirement pour les différentes parties et en l'occurrence l'Etat togolais incarné par le Président Faure Gnassingbé. Au lieu d'attendre que prospère la démarche de la demande de la grâce présidentielle introduite juste au lendemain du procès, certains avocats en manque de sous et de renommée sur le plan internationale, ont conçu et convaincu les requérants sur l'idée, qu'ils pourraient leur obtenir la libération auprès de la Cour de Justice de la CEDEAO et mieux encore, leur décrocher un montant de 150 millions de francs CFA chacune pour les actes de tortures qu'ils ont subis et qui ont été constatés par le Commission Nationale des Droits de l'Homme. Refusant par ailleurs le règlement à l'amiable proposé par le gouvernement togolais, Ajavon Zeus et ses collègues ont pris la route d'Abuja.

L'issue de ce procès est un cinglant désaveu pour les avocats aux multiples casquettes. Hommes politiques, défenseurs des droits de l'homme et avocats, ils surfent selon les terrains sur lesquels ils se retrouvent. Le 9 juillet dernier lors du dernier dialogue inter togolais sous la houlette de Mgr Barrigah, quelle n'a pas été la surprise des togolais d'apprendre que ces mêmes avocats réclamaient la libération de Kpatcha Gnassingbé comme condition pour aller aux élections.

Au CST, les avocats jouent toutes les cartes pour épater et mieux arnaquer leurs clients dans une affaire qui n'a qu'une seule issue possible, la grâce présidentielle. Au Togo, comme ailleurs c'est la loi qui autorise au Président de la République à accorder, de façon discrétionnaire, la liberté à toute personne déjà condamnée par les juridictions nationale, en l'occurrence la plus haute cour du pays qu'est la Cour Suprême dont les décisions sont susceptibles d'aucun recours que ce soit sur le plan national ou international. Il faut bien que Kpatcha Gnassingbé le sache pour faire cesser l'arnaque et finalement la raillerie dont il est victime de part de ceux qu'il appelle ses avocats et qu'il avait récusé peu avant son procès. Il est temps que d'autres bonnes volontés, à l'exception de ces avocats du CST, prennent la relève par ces temps d'apaisement ouvert sur tous les plans par les autorités togolaises.

Germain POULI

Après avoir perdu du temps et suite à un dialogue aux résultats mitigés

LE CST ET ARC-EN-CIEL ENTRENT EN CAMPAGNE AUJOURD'HUI



Le Collectif Sauvons le Togo se décide désormais à s'engager dans le processus électoral en cours. Le CST et la Coalition Arc-en-ciel qui exigeaient la tenue d'un dialogue avec le gouvernement, semblent être satisfaits à la suite des discussions du 14 juin, des 5, 6, 8 et 9 juin qui ont permis leur représentation dans les Commissions électorales locales indépendantes (CELI) et dans les Bureaux de Vote et qui ont également abouti à la mise en œuvre effective de certaines mesures d'apaisement. Même si le CST affirme n'être pas satisfait et parle d'un blocage du dialogue, il n'y a plus de doute sur sa participation aux prochaines élections législatives. En conférence de presse hier jeudi, le CST annonce le démarrage de sa campagne des législatives de 2013 pour ce vendredi à Lomé.

Le Collectif se réjouit de la libération de certains de ses militants détenus dans le cadre des enquêtes sur les incendies qui ont ravagé les marchés de Kara et de Lomé en janvier dernier notamment Gérard Adja, Alphonse Kpogo et Jean Eklou. Me Zeus Ajavon affirme qu'ils ont plusieurs revendications qui ne sont pas liées aux élections mais qu'ils aimeraient voir être satisfaites avant le tenue des élections ; raison pour laquelle ils avaient réclamé un report de deux semaines des élections.

Après donc un dialogue au rabais, le CST et la Coalition Arc-en-ciel qui s'étaient de tout temps enfermés dans un radicalisme suicidaire, se lancent enfin dans la bataille électorale et accusent près d'une semaine de retard sur les autres partis politiques et candidats indépendants qui sont sur le terrain depuis le 6 juillet dernier.

Mais avant même de rentrer en campagne, Zeus Ajavon annonce la victoire de l'opposition aux prochaines élections. « Malgré les conditions, nous allons nous battre par tous les moyens. Nous allons entrer en campagne et nous sommes sûrs que nous allons battre le pouvoir », a déclaré Me Zeus Ajavon. Plusieurs observateurs estiment que l'accord obtenu à l'issue de ce dialogue marathon sollicité par les CST et la Coalition Arc En Ciel, ces deux regroupements obtiennent moins que ce sur quoi plusieurs autres concertations, notamment au sein du CPDC rénové, avaient abouti. Mais l'essentiel c'est que ces deux regroupements ont eu leur dialogue, peu importe les retombées finales. Le CST et la coalition Arc-en-ciel sont présents dans 27 circonscriptions électorales. Ces élections législatives permettront de clarifier les choses et de situer les uns et les autres par rapport à leur véritable poids politique.

La Rédaction

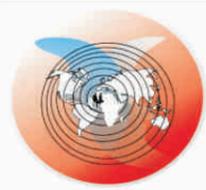
« Les 7 Lois Eternelles du Succès Que Vous Ne Pouvez Plus Ignorer »



Prix du CD: 5 000 F CFA

8 fichiers audios sur CD

Contact : (+228) 90 19 63 66



MCNP

Marché de Crédit en Nature Pérenne

Arrêté N° 10/1533/OAPI/DG portant enregistrement de la MARQUE N°63270 du 09 décembre 2009 sous N° 3200902614

Arrêté N° 10/2131/OAPI/DG portant enregistrement de la MARQUE N°63869 du 15 février 2010 sous N° 3201000435

CONTRAT DE PERENNISATION ET /OU DE DOMICILIATION SUR LE MCNP

Lettre Ouverte à Son Excellence Monsieur le Président de La République Togolaise

(Trois ans jour pour jour après la suspension du GIE ReDéMaRe, son administrateur Essohamlon SAMA adresse une lettre ouverte au Président de la République).

Lomé, le 8 Juillet 2013

Excellence Monsieur le Président de la République,

Je vous remercie pour le travail que vous avez abattu du début jusqu'à la fin dans l'affaire Ministère public/GIE ReDéMaRe lié à ma personne, ceci au vu des décisions que la justice togolaise a rendues en notre faveur **Au Nom du Peuple Togolais**.

Pour le bon sens qui veut qu'au même titre que ma libération, soient exécutés le dégel et la main levée des biens et portes des tiers restés gelés et scellés, tous les membres joints à moi avons pris sur nous de souffrir patiemment jusqu'au bout de cette procédure qui, malheureusement, perdure sans justification.

Cependant ceci nous a permis, mes collaborateurs et moi de travailler d'arrache-pied pour signifier à tous que nous avons eu raison d'apporter cet outil qui emporte de façon tangible l'adhésion populaire.

Le Modèle **MCNP**, une marque certifiée par l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle(OAPI), va réunir les entreprises et industries pour la création d'emplois accessibles à tous et pour l'insertion de chaque fille et chaque fils à l'investissement grâce à leur participation à la formation du Fonds de Garantie du Financement en Nature (**FGFN**), socle de la solvabilité absolue qui aboutit à leur revenu périodique garanti pérenne. De facto, le **MCNP** nous met en mains les rênes d'un modèle économique efficace axé sur la justice sociale tant attendu par tout peuple et ses dirigeants.

En effet, Excellence, l'investisseur pour l'emploi et le revenu à votre population se trouvera être votre population elle-même et il ne vous sera plus jamais demandé de le chercher en dehors d'elle. Et ceci renforcera l'Etat aussi longtemps que Dieu le voudra ! Point n'est besoin d'une boule de cristal pour voir cette mission **ReDéMaRe** compléter le rôle des avoirs et des pouvoirs, rôle de productivité absolue en vue de la répartition des biens, produits et services à toutes les filles et à tous les fils de notre nation dont vous avez la gérance.

Excellence, une fois le **MCNP** relancé publiquement le 08 janvier 2013, l'attente populaire reste l'ordonnance du doyen des juges d'instruction pour voir s'appliquer, sous votre haute surveillance, le verdict rendu par la cour suprême et la cour d'appel de Lomé. Notre démarche depuis les arrêts de la justice est de prouver notre sincérité à participer activement et sans relâche à la productivité grâce au travail concret et visible détenu par les filles et les fils de notre nation. Ce à quoi nous nous sommes sans relâche attelés. Cette présente a donc pour objectif de vous situer de source sûre de ce que nous renferment toutes nos démarches.

Vous remerciant par avance votre Excellence, pour tout ce que vous avez fait et continuez de faire pour **ReDéMaRe**, nous contribuerons dans cette relance à joindre toutes les filles et tous les fils de ce pays à la gestion d'action commune **MCNP**, répondant ainsi à votre souci de nous unir au travail.

Essohamlon SAMA

A l'issue des dernières discussions inter togolaises du 14 juin et des 5, 6, 8 et 9 juillet 2013 LE MINISTRE GILBERT BAWARA FAIT LE POINT SUR LES DIFFERENTS DIALOGUES

La salle de réunion du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales a accueilli pour une rencontre un parterre assez important de journalistes de la presse nationale et internationale. Organisée par le Ministre Gilbert Bawara, cette rencontre a permis au locataire dudit ministère de faire le point sur les discussions inter togolaise qui ont été conjointement conduites par Robert Whitehead, Ambassadeur des USA au Togo et Mgr Barrigah, Evêque d'Atakpamé avec la contribution des autres partenaires que sont la France, l'Allemagne, l'Union Européenne et le PNUD.

Revenant d'abord sur le bilan de ces récents dialogues entamés depuis le 14 juin, le ministre Gilbert Bawara est remonté d'abord à l'APG signé depuis le 20 Août 2006 qui a abouti aux modifications du Code Electoral pour consacrer les nouvelles dispositions qui ont permis d'atteindre certains acquis. La composition de la CENI qui reste ouverte à toutes les formations qui désirent y participer en tant qu'observateur, l'instauration de la parité, la refonte complète du fichier électoral, l'encadrement restrictif des votes spéciaux, la dissociation entre le découpage administratif et le découpage électoral et l'aménagement du découpage de 81 à 91 sièges ont été présentés comme des acquis

de nature à améliorer le cadre en vue des élections inclusives, libres et transparentes. Ajoutés à cela la prise en charge des délégués et représentants des candidats, la subvention publique pour appuyer la campagne électorale, la prorogation des délais du contentieux qui passent désormais de 48 heures à cinq jours, le vote du statut de l'opposition et la possibilité offerte désormais à la Cour Constitutionnelle pour déployer des observateurs auprès des CELI.

Ensuite sur les dialogues organisés le 14 juin et les 5, 6, 8 et 9 juillet 2013, le Ministre de l'Administration Territoriale a indiqué que ces échanges ont porté sur des sujets qui ont conduit à d'importantes mesures d'apaisement dont la plus récente est la libération en ce même jour des trois candidats détenus dans l'affaire des incendies. La levée de l'interdiction qui pesait sur certains inculpés non détenus, la souplesse dans l'examen des dossiers de candidature, le règlement définitif du feuilleton politico-constitutionnel des neuf députés démissionnaires, la prorogation du dépôt des candidatures, le versement effectif de la subvention à la campagne, la prorogation de la date de clôture de la campagne électorale, la présence de l'ANC dans certaines CELI et bureaux de vote ainsi que l'élargissement du Comité de suivi du processus électoral au CST, ont été



évoqués comme résultats de ce dialogue de quatre jours.

La sécurité et la liberté de campagne, la nomination du Premier ministre par le Chef de l'Etat et la nécessité d'organiser les élections locales ont été également abordés comme sujets de discussion. Après quelques échanges avec la presse, le ministre Gilbert Bawara a salué l'esprit d'ouverture et la bonne volonté qui ont prévalu de part et d'autre avant de saluer la contribution des personnalités et partenaires qui ont accompagné ce

dialogue qui aurait pu se tenir plus tôt.

« Pour le gouvernement, les élections ne sont pas une fin en soi, mais sont une étape. Avant les élections, il y a le Togo, les togolais, leurs besoins et leur préoccupation. »

Il a par ailleurs exhorté les partis politiques, les autorités traditionnelles et religieuses, les médias et la société civile à jouer leur rôle pour une élection paisible et acceptée par tous.

Germain POULI

Transports au Togo LE HARCELEMENT DES PASSAGERS DANS LES GARES ROUTIÈRES S'AMPLIFIE



Pour le voyage que l'on veut effectuer, Ce n'est pas facile de choisir son bus dans les gares de notre pays. C'est encore plus difficile quand on se présente à Agbalépédogan, la grande gare routière de Lomé. Déjà à l'entrée de cette gare, le passager devient une proie que se disputent âprement les « chasseurs de passagers ». Ces jeunes, « Bookman » ou « Mate » comme on les appelle généralement, au nom de la commission qu'ils reçoivent sur chaque passager se lancent dans ce combat qui rime même avec de l'harcèlement. En effet, ils vont jusqu'à arracher par forces les bagages des passagers qui la plupart du temps ne sont pas encore prêts pour descendre de la moto et sans même connaître au préalable leur trajet. Il n'est plus possible d'ignorer les altercations qui peuvent en découler si le passager n'est pas de nature à passer sur certains détails. Selon un voyageur, il faut vraiment être vigilant parce que parmi ce lot de jeunes débrouillards se cachent aussi des voleurs qui ne tardent pas à subtiliser des bagages.

A entendre un délégué de la gare d'Agbalépédogan,

ces jeunes sont aussi à la recherche de leur pain quotidien. Toutefois, ces actes dénotent des difficultés qu'ont très souvent les chauffeurs à faire le plein de leur véhicule avant le voyage. Selon lui, les activités à la station sont en perpétuel recul au fur et à mesure que les jours passent. Cette situation a même obligé certains de leurs camarades à quitter le métier. Ceux qui tiennent encore à cause de la pénurie du travail ont transformé la gare routière d'Agbalépédogan en un lieu de jeux de cartes, de Ludo et où des personnes se disputent facilement pour des inutilités. En ce qui concerne la surcharge des passagers, certains chauffeurs soutiennent qu'il vaut mieux profiter en période de vaches grasses quand l'occasion se présente. Il dénonce vertement l'installation des stations de longs bus hors de la grande gare, des stations anarchiques aux bords des voies et aussi des voitures personnelles qui se permettent de charger les passagers qui vont dans leur direction. Selon lui, les faits cités couronnés par la condition de vie difficile, le raquette et le prix de l'essence sont justement les causes de leur malheur.

Pour revaloriser ce secteur, les autorités compétentes doivent selon certains conducteurs ramener toutes les compagnies de transport dans la grande gare d'Agbalépédogan et au-delà des simples communiqués qui interdisent aux conducteurs de prendre des passagers hors de la station, appliquer des mesures disciplinaires. Ainsi une bonne réorganisation sera faite et la sensibilisation ajoutée, les passagers pourront voyager dans des conditions plus acceptables et en toute sécurité.

Londou KAWANA

Musique LE CONCOURS « TALENT D'OR » LANCÉ



Initié pour dénicher les talents en herbe dans le domaine de la chanson togolaise, le concours « Talent d'Or » à été lancé lundi dernier à Lomé. Après le concours « Jeune talent », et plus récemment « campus en live », « Talents d'Or » aussi vient avec pour l'objectif de dénicher les artistes talentueux de l'underground et faire d'eux de véritables stars. A entendre M. Anifrani, DG d'agence de communication, initiateur de ce concours, les artistes togolais sont le plus souvent laissés à eux-mêmes et peinent alors à se tailler une place au soleil. Ce

concours vient alors à point nommé accompagner les artistes qui peuvent émerger. "Nous voulons mettre en valeur nos jeunes frères qui font beaucoup de choses mais qui ne sont pas visibles" a-t-il expliqué. Ce concours est subdivisé en deux catégories. La première catégorie concerne les jeunes artistes âgés de moins de 25 ans et évoluant dans divers rythmes. La catégorie deux concerne les chorales issues de divers confessions religieuses. Après la présélection et les demi-finales, la grande finale opposera 10 artistes de la première catégorie

et 5 chorales de la première catégorie et 5 chorales dans la deuxième.

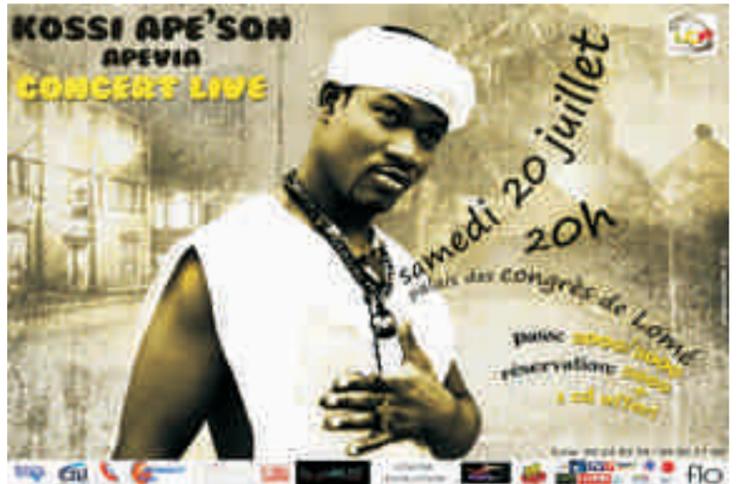
A la fin de ce concours, le vainqueur (Talent d'or 2013) bénéficiera

de la production d'un album audio, la promotion sur les chaînes de radios et de télévisions nationales et d'un accompagnement à travers des affichages (posters et flyers).

Le groupe de chorale vainqueur empochera, lui, une enveloppe de 500.000 francs CFA. Le comité d'organisation soutient aussi vouloir faire une bonne communication de l'artiste retenu. "Si à la fin de ce concours, tous les togolais n'entendent pas parler du vainqueur, alors pour moi ce sera un échec.", déclare M. Anifrani. Il faut ajouter que ce concours a un jury assez sérieux et rigoureux avec à la tête le roi de la musique togolaise King Mensah.

Londou KAWANA

Culture KOSSI APÉSON EN CONCERT DÉDICACE LE 20 JUILLET AU PALAIS DES CONGRÈS



L'artiste de la chanson togolaise, Kossi Apéson, le fils du terroir est annoncé au Palais des Congrès de Lomé le 20 juillet prochain. En effet, après la sortie de son double album dans le cadre de la célébration de ses cinq (5) ans de carrière, Kossi Apéson va présenter le double album à ses fans en un concert live qui promet de grandes surprises. Le double album « Wonyigan » et « Elatsè », l'un qui est pure variété et l'autre des chansons du terroir.

Le concert du 20 juillet prochain, est un concert live annoncé comme inédit qui permettra de démontrer son grand talent d'artiste. Plusieurs artistes sont également annoncés sur le concert notamment son mentor King Mensah, Les Diez de la Côte d'Ivoire, Ikaz, et des artistes de la tendance Cool Catché pour répondre à l'attente de tous ses fans.

Rappelons que toujours dans le cadre de ses 5 ans de carrière, Kossi Apéson a eu à organiser festival culturel dans le quartier de Bè à Lomé, quartier dont il est originaire. Dénommé Festival Folklorique de Bè, cet évènement culturel a regroupé plusieurs groupes folkloriques et de ballet qui ont émerveillé les populations de Bè de par leurs prestations et démonstrations.

La Rédaction

FAÏCHA Pressing

Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

UNIR LOMÉ

POUR UN GRAND



DJADJA Avonyo

NONON-SAA
Hatedhéema

AMEDJOGBE Akossiwa
O. Henriette

LEGZIM-BALOUKI
Essossimna AROUNA Zouberou

DAGBAN Ayawavi
Dijgbodi
Zouberou

EKOUE Dédé Ahoefa

Bantlé L.

BAGNAH-GAMON

PALANGA Mawabouwè V.

BADAGBON Kossivi